

Cours n° 05

Intitulé du cours	L'exploration
Points à développer	1. Définition 2. L'exploration théorique 3. Les entretiens exploratoires

1. Définition

L'exploration est l'étape qui prépare la conception d'une recherche. Elle est la transition entre la problématique et l'enquête. L'exploration joue un rôle primordial : la rupture d'avec la spéculation gratuite, les préjugés, les prénotions et les illusions de la transparence. Le travail exploratoire a pour fonction d'élargir les perspectives d'analyse, de prendre connaissance avec la pensée d'auteurs dont les recherches et les réflexions peuvent inspirer celles du chercheur, de mettre à jour les facettes du problème auxquelles il n'aurait sans doute pas pensé par lui-même et au bout du compte, d'opter pour une problématique appropriée. L'étape d'exploration a pour but de vérifier que la question de départ est toujours adaptée au sens de la recherche, et dans le cas contraire, il s'agit d'exploiter les enseignements de ce travail exploratoire pour reformuler la question de départ.

2. L'exploration théorique

Tout travail scientifique commence par la lecture des autres. En effet, lorsqu'un chercheur entame un travail de recherche, il peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, au moins en partie ou indirectement. On a souvent l'impression qu'il n'y a rien sur le sujet, mais cette opinion résulte généralement d'une mauvaise information. Tout travail de recherche s'inscrit dans un ensemble d'objets ou éléments homogènes et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensées qui le précèdent ou l'influencent. Il est donc normal que le chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des sujets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre thème de ces courant de pensées.

Les lectures servent donc à s'informer des recherches déjà menées sur le thème de travail et à situer la nouvelle contribution envisagée par rapport à elles. Grâce aux lectures, le chercheur pourra en outre mettre en évidence la perspective qui lui paraît la plus pertinente pour aborder son objet de recherche. Cette phase de lecture préparatoire, constitue un « Etat de l'art » et sert à s'informer des recherches déjà menées sur le thème de travail. Pour cette phase de lecture, il s'agit de sélectionner très soigneusement un petit nombre d'articles (ou livres) et de s'organiser pour en retirer un bénéfice maximum. Ainsi, il faut respecter certains critères de choix, à savoir : s'assurer des liens des articles choisis avec la question de départ, dimensionner raisonnablement le programme de lecture, dégager des éléments d'analyse et d'interprétation, et enfin, choisir des approches diversifiées.

Pour savoir où trouver ces textes, il faut, dans un premier temps, se renseigner auprès d'enseignants, de chercheurs ou de spécialistes qui pourront apporter une aide précieuse et dans un second temps, procéder à la recherche de documents en exploitant les techniques de recherches bibliographiques disponibles dans les bibliothèques. Pour que la lecture soit efficace, il est également recommandé de lire méthodiquement. Il peut s'agir par exemple, pour chaque article lu, d'établir une grille de lecture qui recense d'une part, les idées contenues dans le texte et d'autre part, leur structuration (cheminement du texte) et de rédiger alors un résumé à l'aide de cette grille.

3. Les entretiens exploratoires

Les lectures doivent s'accompagner d'entretiens exploratoires qui ont pour objectif principal de mettre en lumière les aspects du phénomène étudié auxquels le chercheur n'aurait pas pensé spontanément lui-même et de compléter ainsi les pistes de travail mises en évidence par ses lectures. Les entretiens exploratoires ne peuvent remplir cette fonction que s'ils sont très peu directifs (entretiens semi-directif, méthode mise en évidence par Carl Rogers) car l'objectif n'est pas de valider les idées préconçues du chercheur mais d'en imaginer de nouvelles.

Les entretiens exploratoires aident le chercheur à avoir un contact avec la réalité vécue par les acteurs sociaux. Ils complètent les lectures en permettant au chercheur de prendre conscience des aspects du problème auxquels il n'était pas forcément sensible au départ. Les entretiens exploratoires aident à constituer la problématique de recherche. Ils contribuent à découvrir les aspects à prendre en considération et élargissent ou rectifient le champ d'investigation des lectures. Ils visent à économiser les dépenses inutiles d'énergie et de temps en matière de lecture et de construction d'hypothèse et d'observation.

Les entretiens exploratoires n'ont pas pour fonction de vérifier des hypothèses, ni de recueillir ou d'analyser des données précises, mais ils permettent de ne pas se lancer dans de faux problèmes, produits inconscients de nos préjugés et prénotions. Les divergences de points de vue entre interlocuteurs sont faciles à repérer. Pour remplir leur fonction de rupture avec les préjugés, avec qui est-il utile d'avoir un entretien ? Trois catégories de personnes sont susceptibles d'intéresser le chercheur :

1- *Les spécialistes scientifiques (enseignants, chercheurs spécialisés et experts)* : dans les domaines de recherche concernés par la question de départ (ou l'objet étudié). Ils peuvent aider le chercheur à améliorer sa connaissance du terrain en exposant non seulement les résultats de leurs travaux mais aussi la démarche entreprise, les problèmes rencontrés et les écueils à éviter.

2- *Les témoins privilégiés (professionnels)* : Il s'agit de personnes qui, par leur position, leur action ou leurs responsabilités, ont une bonne connaissance du problème.

Exemple : Dans une étude sur les valeurs des jeunes, on peut rencontrer les jeunes responsables d'organisations de jeunesse aussi bien que des adultes (éducateurs, enseignants,

prêtres, travailleurs sociaux) dont l'activité professionnelle les met en prise directe avec les problèmes de la jeunesse.

3- *Le public (les personnes)* : C'est le public directement concerné par l'étude, il s'agit de s'entretenir avec un échantillon pas forcément représentatif de personnes, mais qui répondent aux exigences de la recherche. Exemple : réalisé des entretiens avec les jeunes de différentes catégories, qui seront probablement feront partie de l'échantillon définitif.

NB : Les entretiens exploratoires sont souvent accompagnés d'un travail d'observation ou d'analyse de documents. Ces méthodes d'exploration complémentaires aident le chercheur à avoir un contact avec la réalité vécue par les acteurs sociaux. Pendant l'observation, par exemple, le chercheur se sert d'une grille d'observation. La meilleure manière de s'y prendre consiste à noter systématiquement et aussi vite que possible dans un carnet de bord tous les phénomènes et les événements observés ainsi que toutes les informations recueillies qui sont liées au thème de travail. Il est important de ne pas négliger d'observer et de noter les phénomènes, les événements et les informations apparemment anodins mais qui, mis en relation avec d'autres, peuvent se révéler de toute première importance.